

DATE DE PUBLICATION : 13 septembre 2012

## **Le directeur général des Études et des Relations internationales**

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Études et des Relations internationales le 3 septembre 2012 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne LE LORIER, premier sous-gouverneur, le 13 janvier 2012 ;

Délégation permanente est donnée à M. Bruno CABRILLAC, directeur des Études et des Relations internationales et européennes, et en cas d'absence ou d'empêchement à M. Bruno-Philippe JEUDY ou M. David BLACHE, adjoints au directeur des Études et des Relations internationales et européennes, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous les actes ou décisions à caractère individuel, toutes les conventions ainsi que tous les documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction des Études et des Relations internationales et européennes, à l'exception de la nomination des chefs de service et des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 11 septembre 2012

Marc-Olivier STRAUSS-KAHN